

Sujet : [liste-personnels-rectorat] Infos hebdo de l'académie de Normandie - N°45

De : Communication normandie <communication@ac-normandie.fr>

Date : 25/02/2022, 16:10

Pour : Liste des personnels du rectorat de l'academie de Normandie -Site de Caen et site de Rouen- <liste-personnels-rectorat@ac-normandie.fr>

Si vous ne visualisez pas les images, cliquez dans le bandeau jaune qui apparait sur : "option - affichage des contenus".

Lettre d'information interne

2022



Le service médical de prévention et de psychologie est à votre écoute

L'académie dispose d'un service de santé des personnels répartis sur les deux sites de Caen et de Rouen.

L'équipe est composée de médecins de prévention, d'infirmières santé au travail et de psychologues du travail.

Il est à noter, que l'équipe située à Rouen s'est agrandie avec deux nouvelles infirmières: Mmes Laura Gomez et Aurélie Vasseur.

Les missions du service sont de vous proposer une analyse relative à vos difficultés de santé et de préconiser, le cas échéant, des mesures adaptées (handicap, allègement de service, aménagement de poste, poste adapté, grossesse...). Les médecins et infirmières peuvent également mettre en place une surveillance médicale à l'égard des personnels soumis à un risque professionnel particulier (amiante, maladies professionnelles...), participer à des actions d'informations collectives et de campagne de sensibilisation sur divers thèmes (nutrition, tabagisme...) et effectuer en cas de besoin un accompagnement psychologique.

Pour toute prise de rendez-vous, merci de prendre contact respectivement pour les périmètres de Caen et de Rouen, ici :

- medecin-personnels-caen@ac-normandie.fr
- psydutravail-caen@ac-normandie.fr
- medecin-personnels-rouen@ac-normandie.fr
- psydutravail-rouen@ac-normandie.fr



Nouvel épisode du podcast académique !

Cette rubrique de l'Infos Hebdo vous permet de découvrir les métiers et les missions des personnels travaillant au rectorat, le tout sous la forme d'un podcast.

- Un podcast késako ?

Un podcast est une forme de diffusion audio sur le web. Il peut être écouté en se déplaçant, pendant une pause au bureau ou même en travaillant. La durée de l'enregistrement du podcast académique est d'environ 5 minutes.

Si vous voulez découvrir notre troisième invité, Abdelkader Ben Ayeche, chargé de contentieux à la DPE, cliquez ici :

- <https://www.ac-caen.fr/app/podcast/?podcast=5>
- <https://portail-metier.ac-rouen.fr/sepia/podcast/?podcast=5>



Colibris

Nouvelles fonctionnalités dans l'application COLIBRIS

L'application COLIBRIS est à votre disposition pour effectuer des démarches RH. La DSI a déployé de nouvelles fonctionnalités :

- Informations personnelles – Adresse personnelle ;
- Informations personnelles – Contacts ;
- Informations personnelles – Coordonnées bancaires ;
- Informations personnelles – Situation familiale (conjoint) ;
- Informations personnelles – Situation familiale (enfant)

Sur ces actes, les personnels pourront donc utiliser COLIBRIS pour signaler des modifications, en y intégrant les éléments de justification nécessaires. Ces options sont ouvertes à l'ensemble des personnels.

Lorsqu'un agent sollicite une telle modification au travers de COLIBRIS, un mail d'information automatique est généré et redirigé vers le gestionnaire concerné.

Dès à présent, un comité de développement sera mis en place avec la DSI et les services RH pour étudier avec vous les autres fonctionnalités (actes de gestion individuelle et collective) qui pourraient être prochainement déployés dans COLIBRIS.

INFORMATIONS DIVERSES

Demandes d'assistance = Tickets AMIGO

Nous vous informons que désormais les demandes d'assistance concernant la maintenance des bâtiments (Électricité, Menuiserie, Peinture, Petits travaux, Plomberie, Serrurerie) se feront par le biais d'AMIGO.

Il convient dans la rubrique "assistance hors informatique et services internes " de sélectionner "maintenance des bâtiments " et de renseigner la rubrique selon l'intervention souhaitée.

Il est très important de ne faire qu'une seule demande de travaux par ticket.

Le service intérieur de chacun des sites vous remercie d'utiliser dorénavant exclusivement cette procédure.



Covid-19 : maintenons les gestes barrières !

Il est important de rappeler les gestes de prévention qu'il convient d'observer au quotidien, pauses et repas compris :

- Port du masque obligatoire
- Distanciation physique
- Lavage fréquent des mains si possible au savon sinon ou avec une solution hydroalcoolique
- Nettoyage des locaux avec un produit actif sur le virus SARS-CoV-2
- Aération régulière des locaux au moins 3 fois par jour

Prenez soin de vous, des vôtres et des autres.

Des solutions hydroalcooliques et des masques sont à votre disposition en cas de besoin sur les différents sites.

ACADÉMIE DE NORMANDIE ·

Ce courriel a été envoyé aux personnels du rectorat de l'académie de Normandie.

Vous souhaitez nous contacter : communication@ac-normandie.fr